

Une rentrée scolaire sous le signe du numérique avec l'ÉDUC de Normandie

Lundi 22 septembre 2014, Christophe Prochasson, recteur de l'académie de Caen, Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie et Alain Lambert, président du Conseil général de l'Orne, ont inauguré en présence de nombreuses personnalités l'ÉDUC de Normandie au collège Molière à L'Aigle.

Depuis la rentrée 2013/2014, plusieurs collèges publics sont équipés d'un Espace Numérique de Travail (ENT), baptisé l'Éduc de Normandie. Il est déjà disponible dans 36 établissements de l'académie de Caen (collèges et lycées publics). 48 nouveaux établissements en bénéficieront au cours de l'année scolaire 2014/2015.

Un espace numérique de travail pédagogique est une plate-forme de travail commune regroupant un ensemble de services dématérialisés spécifiques à l'Education nationale. Contenus pédagogiques, cahiers de textes, emplois du temps, informations sur la vie quotidienne de l'établissement seront prochainement consultables par tous, à partir d'un ordinateur ou d'une tablette numérique.

Dans l'Orne, cinq collèges ornaïses sont équipés depuis janvier 2014 : les collèges Molière à L'Aigle, Jean Racine à Alençon, Paul Harel à Rémalard, Gaston Lefavrais à Putanges-Pont-Ecrepin et Jean Monnet à Flers. Elèves, parents, professeurs ont commencé à faire connaissance avec l'ÉDUC de Normandie et les services qu'il offre au niveau pédagogique (vie scolaire, orientation, informations générales concernant la communauté éducative...).

6 autres collèges ornaïses vont être équipés à partir d'octobre 2014. A terme dans 4 ans, 213 établissements seront connectés en Basse-Normandie. D'ici 2018, l'Éduc de Normandie comptera 275000 utilisateurs soit 99000 élèves, 160000 parents, 9 000 enseignants, 10000 personnels non enseignants et 2700 agents des collectivités.

La liste des établissements qui proposent l'Éduc de Normandie, est sur www.l-educdenormandie.fr.

L'e-scolarité, l'école de demain

L'ÉDUC de Normandie apporte une nouvelle dimension à l'enseignement en favorisant l'utilisation de nouveaux médias comme la visioconférence et le travail collaboratif : entre élèves, entre professeurs, entre établissements, entre professeurs et élèves, entre professeurs et parents, entre vie scolaire et parents.

Les collégiens peuvent consulter de chez eux comme de leur établissement les ressources mises en ligne par leurs enseignants. Ils peuvent ainsi approfondir le travail initié en classe. De leur côté, les professeurs peuvent mettre en



place des pédagogies différenciées, des travaux de groupes à destination des élèves. Les parents peuvent entrer en relation avec les enseignants de leur enfant par messagerie, suivre le cahier de texte électronique de l'élève et connaître les devoirs à faire à la maison, être informé des notes, absences ou retard par courriel et accéder aux actualités de l'établissement.

Cet espace numérique est accessible 24 heures sur 24 même pendant les vacances scolaires grâce à une simple connexion à internet.

Les élèves conservent leur compte ENT du collège au lycée (dans l'académie de Caen), ils peuvent ainsi retrouver tous les ans leurs cours et ressources. Cela facilitera le parcours scolaire de chaque enfant en évitant toute perte de repères lors du passage de la 3e à la seconde.

Les parents gardent également leurs identifiants et mots de passe pendant toute la scolarité de leur(s) enfant(s).

L'Éduc de Normandie une porte d'entrée unique pour l'e-scolarité bas normande

Financé par les 4 grandes collectivités normandes (la Région et les 3 Départements) pour donner aux élèves normands toutes les chances de réussite à l'ère du multimédia et faciliter les choix d'orientation et l'ouverture au monde, il représente une évolution profonde des usages au sein de la communauté éducative.

D'une même voix, les Départements, la Région Basse-Normandie et les autorités académiques ont fait le choix d'investir sur ce projet majeur.

Dans l'Orne, parallèlement à cet outil, le Conseil général dote progressivement les collèges ornais de liaisons à haut débit et à très haut débit par fibre optique, teste les tablettes. Le remplacement et la modernisation des équipements informatiques se poursuit chaque année (500000 €/an) : ordinateurs, vidéoprojecteurs, tableaux interactifs, ballado-diffusion.